



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 26/03/2026

Reçu en préfecture le 26/03/2026

Publié le

ID : 066-216600270-20260320-2026_03_20_04-DE

DE LA COMMUNE DE LA CABANASSE

SEANCE DU 20 MARS 2026

Convocation le 16 mars 2026

DELIBERATION n°2026-03-20_04

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15	Membres présents : POLATO Serge, VERDAGUER Céline, GAUMOND Stéphane, LECARPENTIER Marie Madeleine, GARRIGOLAS Jérôme, SERRUS Hélène, SAMSON Michel, ALIBERT Stéphanie, LAUZE Lionel, DUVAL Christine, VIGUE Philippe, BENET Françoise DELCASSO François, WEBER Virginie Membres absents ayant donné procuration : DELPINO Geoffrey donne procuration à POLATO Serge
Président de Séance : POLATO Serge	
Secrétaire de Séance : VERDAGUER Céline	

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal, dument convoqués le 16 mars 2026, se sont réunis, Salle de la Mairie, sous la présidence de POLATO Serge

ELECTION DU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-1 à L.2122-17,
Vu les dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.
Il vous est proposé de désigner Madame VERDAGUER Céline pour assurer ces fonctions

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire.

Après un appel à candidature, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Le conseil municipal,	
Nombre de bulletins.....	15
Bulletins blancs ou nuls.....	0
Suffrages exprimés.....	15
Majorité absolue.....	8

Ont obtenu :

Monsieur POLATO Serge – 15 voix

Monsieur POLATO Serge est proclamée Maire à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

La secrétaire,

VERDAGUER Céline

Le Maire,

POLATO Serge

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa notification et de sa réception par les services du contrôle de légalité

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
Et publication ou notification du :

Adresse : 10 avenue de Lax – 66210 LA CABANASSE – Accueil : 04 68 04 23 74 – Courriel : mairie@lacabanasse.fr